

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(8\)Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Maurice La Châtre, 27 janvier 1866](#)

Jean-Baptiste André Godin à Maurice La Châtre, 27 janvier 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[27 janvier 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[La Châtre, Maurice \(1814-1900\)](#)

Lieu de destination38, boulevard de Sébastopol, Paris

Description

RésuméGodin répond à la lettre que Maurice La Châtre lui a écrite le 5 janvier 1866 après la lecture de la brochure d'Oyon. Godin le remercie pour son intérêt à l'égard du Familistère. Il l'avertit qu'il aura de la peine à obtenir un article de la part d'Oyon, très occupé, mais l'encourage à insister. Godin indique à La Châtre qu'il est têt pour penser à écrire sa biographie, qui consiste en quelques faits qu'il a commencé à réunir. La Châtre a fait observer qu'il n'existe pas de chambre mortuaire au Familistère : Godin lui répond que l'habitude de la population est de garder les corps chez soi jusqu'au dernier moment et que le Familistère évite que la mort ait lieu dans l'isolement. Godin demande à La Châtre les conditions de la souscription au *Dictionnaire universel*. Il l'invite au Familistère.

NotesLieu de destination : d'après l'index du registre de correspondance.

Mots-clés

[Compliments](#), [Décès](#), [Familistère](#), [Livres](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées[Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Œuvres citées

- [La Châtre \(Maurice\), *Nouveau dictionnaire universel : panthéon littéraire et encyclopédie illustrée*, Paris, Docks de la librairie, 1865.](#)
- [Oyon \(Auguste\), *Le Familistère de Guise : une véritable cité ouvrière*, Librairie des sciences sociales, Paris, 1865.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation2 p. (291r, 292v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quier le 24 janvier 1866

Monsieur Maurice La Chatre

Monsieur et cher Concitoyen

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois pour me témoigner votre sympathie au sujet de la fondation du Familistère: jusqu'à ce que nous n'étions inconnus l'un à l'autre. Aujourd'hui je sais un peu la part que vous avez prise au mouvement des idées de notre temps. Cela me permet de vous répondre avec la confiance que vous avez mise de votre côté à m'écrire après la lecture de l'opuscule de M^r Oyon.

Je suis flatté de l'intérêt que votre lettre vous a inspiré pour le Familistère. Il aurait beaucoup gagné entre autres qu'il lui fut acquis beaucoup de sympathies comme la sienne, à la place des hostilités qu'elle rencontra.

Je crains bien que vous n'ayez eu quelque difficulté à obtenir de M^r Oyon l'article que vous me dites lui avoir demandé sur le Familistère, il est je pense fort occupé. Mais indirectement de lui je vous le concède, c'est une bonne œuvre que vous lui proposez au profit du progrès et de ceux qui ont besoin d'une part aux biens de ce monde: il sera content de l'avoir fait.

Quant à ce qui concerne la biographie de l'auteur de ce livre doit être faite un jour il est

assurément l'est aujourd'hui pour y penser ;
 que pourrait-on dire sur ce point si ce n'est
 tout le passé se vivait dans l'obscurité du
 travail industriel et dans le secret et le silence
 de la méditation : les actes et les faits accomplis
 sont les seuls motifs qui permettent de parler
 d'un homme ; je suis à la préparation de
 ceux de quelque intérêt que je pourrais produire.
 Vous avez dit juste je me contente aujourd'hui
 de l'insignifiance que je trouve en moi-même.
 Je suis heureux d'avoir compris les lois de la
 vie et d'avoir accompli mes devoirs en travaillant
 à leur application.

Vous m'avez signalé l'oubli d'un habitué
 mortuaire au Familistère elle y existerait si
 elle était dans les mœurs de la population. Vous
 savez le respect que l'on y professe pour la
 liberté, la force de l'habitude fait en ces lieux
 aux familles de consacrer le corps du défunt à domicile
 jusqu'au dernier moment, mais le Familistère
 par lui-même est un correctif aux dangers
 qui nous redoutent : la mort n'y a pas lieu dans cet
 état d'isolement qui laisse souvent la vie des
 personnes à la merci de l'ignorance et de l'ignorance.

Je voudrais vous en faire connaître les conditions
 de la souscription à cette destination unifiée et
 si quelque circonstance vous amène à l'aire
 ou dans les diverses sociétés me faire le plaisir
 de venir me demander le conseil je vous prie
 d'en le Familistère.

Je suis à l'aise et heureux et vous prie de
 mes sentiments de bien cordiales respects.

Coen